



## INFORMATION MAIRIE



**Le Conseil Municipal d'Argol souhaite apporter un soutien aux entreprises locales** qui sont touchées depuis quelques mois par la crise économique.

**Une commune  
sans commerces,  
sans artisans,  
sans professionnels de santé...  
est une commune sans vie !**

Les petits commerces de proximité sont aussi un lieu d'échange, de convivialité... *Parfois certaines personnes ne rencontrent leur voisin qu'à la boulangerie, au restaurant, à la crêperie, au bar...*

Nous invitons la population à solliciter nos professionnels qui peuvent vous surprendre par la richesse de leur savoir-faire. *Pour un dépannage, une nouvelle installation, l'organisation d'un cocktail lors d'un mariage, une naissance, une communion, un anniversaire, une manifestation...ils sont à votre disposition pour répondre à vos attentes.*

**Faites appel à leurs services !**

**Nos commerçants ont du talent,  
ne laissons pas notre économie locale disparaître !**

Le professionnel a besoin de clients tout comme le client a besoin du professionnel.



Nous allons éditer très prochainement la brochure N°2 « Bien vivre à Argol » où vous retrouverez les coordonnées réactualisées de nos professionnels sur la commune

N'hésitez pas à consulter dès à présent notre site internet :



[www.argol.fr](http://www.argol.fr)